

## Assemblée générale du 2015 : rapport du président

Mesdames, Messieurs, chers collègues apiculteurs,

Je vous remercie une fois de plus pour votre présence ce soir à notre assemblée générale 2015.

Se sont excusés pour cette soirée :

/

.....  
.....

Je profite de ce moment pour remercier très sincèrement les membres du comité qui me secondent, me soutiennent et surtout me supportent tout au long de l'année. Un merci tout particulier à Myriam et Charly pour le contrôle du miel. Merci aussi à tous ceux qui nous donnent une aide précieuse pour l'organisation des lotos : Bernard, Charly, Lucien, notre caissier.

Permettez-moi une brève revue de nos activités 2014

Divers membres du comité vous ont représentés lors des assemblées FVA et SAR. Les PV de ces réunions paraissent dans notre journal préféré. Le cours d'élevage a connu son succès habituel et les participants ont, je l'espère, élevé des reines de qualité. Les fécondations étaient bonnes en 2014 malgré une météo capricieuse pour moi env 85%.

Les pertes de colonies étaient inférieures à 2013 mais dans l'ensemble tout de même plus importantes que dans la période d'avant varroa soit env 12% selon les statistiques officielles qui sont une addition juste de chiffres faux.

Les cours de vulgarisation ont assez été bien suivis. L'essentiel étant que chacun puisse s'exprimer et apprendre quelque chose.

Par contre, les commandes groupées : cire, sirop et bocaux ont toujours autant de succès : env 26'000 bocaux, plus de 21'000 kg de sirop et 400 kg de cire

La journée des familles avec broche a connu son succès habituel pour le plus grand plaisir de votre comité.

La course, cette année, nous a conduits une fois de plus en France voisine sur le lac de Monteynard avec dîner sur l'eau, puis visite de la distillerie de la Grande Chartreuse où les verres de dégustation sont plutôt petits !

Malgré les pertes de colonie l'année apicole s'est assez bien déroulée avec ses joies et ses peines. La récolte de miel de fleurs fut tardive et chanceuse le froid et la pluie nous ayant accompagnés jusqu'aux premiers jours de juin. Les taux d'humidité étaient souvent à l'extrême limite. La récolte de forêt fut plutôt confidentielle.

Pour les traitements contre varroas, pour l'instant, à ma connaissance rien de nouveau alors traitons nos colonies comme on nous l'a appris, à temps et surtout avec les produits autorisés. Nous avons gagné la confiance des consommateurs alors restons vigilants ce n'est pas le moment de tout perdre. Il faut savoir que certains produits sont autorisés par SWIMEDIC mais pas tolérés dans le cadre des labels : par exemple Bayvarrol.

Attention en principe seul l'acide formique vendu par Biovet est un médicament autorisé un autre acide formique est un produit chimique prohibé ! Pour l'acide oxalique seul celui vendu par la même firme est un médicament, pas d'autorisation pour d'autres formes actuellement.....

La vente du miel ne pose pas de problème particulier. La demande de miel régional est forte. Il y a la possibilité d'obtenir un label « Parc naturel du jura vaudois » calqué sur le label « miel du pays de Vaud ».

### **Quelques nouvelles de la FVA**

- La lutte coordonnée à l'échelon d'une région donne de bons résultats, on évite ainsi une ré-infestation par les ruches du voisin mais elle doit être mise en place par les instances vétérinaires pour être vraiment efficace afin que toutes les ruches d'un secteur soient traitées dans un même laps de temps
- S san coord d'api suisse fonctionne, on peut obtenir la remorque et le matériel de désinfection pour sauf erreur fr 400.- TTC y compris le transport, la mise en route et le matériel d'emploi.
- Situation financière FVA : très saine
- La section de Bière sera au comptoir en 2015
- 

Une centaine de débutants ont suivi le dernier cours organisé par la FVA. La répartition de ces forces vives est inégale entre les différentes sections. En effet, seules les sct qui disposent d'un conseiller apicole peuvent donner les cours pratiques. Par voie de conséquence et logiquement, ces nouveaux collègues s'inscrivent dans les sections où ils ont suivi ces cours. Les autres sections, n'ayant pas droit au chapitre sont donc prétéritées. Votre comité a réagi, fait des propositions au comité FVA et demandé un débat sur ce sujet lors de l'AG 2015. Débats à ajouter sous « propositions individuelles et divers » Le comité FVA n'a pas daigné donner suite, aucun débat, aucune allusion au problème. Nous osons espérer que l'objectif final ne soit pas une diminution du nombre de sections mais nos délégués sont restés sur leur faim.

Nous regrettons vivement ce manque de dialogue et d'ouverture. Nous verrons quelle suite nous allons donner à cette affaire qui nous préoccupe beaucoup.

Pour terminer je vous souhaite une excellente saison apicole 2015 et j'espère vous rencontrer nombreux lors de nos rencontres, au rucher, à la broche et à la course.

Vive la société d'apiculture de Bière et environs.

Je vous remercie de votre attention.